

Charte de la Conférence des évêques suisses

Notre identité

La Conférence des évêques suisses (CES) est l'institution à caractère permanent des évêques et des abbés territoriaux de Suisse. Elle a été mise en place conformément au droit canonique afin de mener ensemble des tâches pastorales au service des fidèles et de promouvoir le bien que l'Église offre aux hommes (cf. CIC can. 447). Son objectif est de soutenir l'unité entre les évêques et les deux abbés territoriaux et de renforcer leur collégialité. La CES coordonne les initiatives qui dépassent le cadre propre à chaque diocèse afin d'œuvrer ensemble en faveur du salut de toute personne baptisée.

Notre mission

Nous créons des conditions-cadres optimales pour promouvoir la proclamation de l'Évangile et pour la mission de l'Église dans le monde :

- **nous coordonnons les tâches pastorales d'importance nationale** telles que la formation des agents pastoraux, la liturgie, la catéchèse et la proclamation de la foi, la diaconie et l'engagement social, la protection et la prévention, ainsi que la voix de l'Église dans la sphère publique ;
- **nous édictons des normes et des directives communes**, lorsque le droit canonique le prévoit, ainsi que des orientations et des prises de position sur des questions théologiques, sociales et éthiques pertinentes ;
- **nous représentons l'Église catholique romaine en Suisse** auprès de l'État, de la société et des médias ;
- **nous entretenons des échanges avec le Siège apostolique et cultivons le dialogue** avec les autres Églises et communautés religieuses ;
- **nous favorisons l'unité** entre les diocèses, avec l'Église universelle, les communautés religieuses et les mouvements ecclésiaux, ainsi que la collaboration avec les entités de droit public ecclésiastique.

Nos principes

Notre action se fonde sur les Écritures, la tradition dynamique de l'Église et le magistère ordinaire, le tout dans une attitude synodale. Dans la charité active, nous souhaitons être un témoignage vivant de l'espérance chrétienne, en tant qu'expression de la foi en la Trinité.

Nous défendons :

- **la transmission de l'Évangile**
- **la joie de la foi**
- **une relation authentique et vivante avec Dieu, ici et maintenant**
- **l'amour du prochain et la dignité humaine**
- **la vérité, la justice et la paix**
- **la responsabilité envers la création**
- **l'unité et la communion dans la diversité**
- **le dialogue et l'ouverture au sein de l'Église catholique ainsi qu'à l'égard des autres confessions et religions.**

Ces convictions guident notre réflexion, nos décisions et nos actions.

Einsiedeln, le 2 juin 2026